



AUTO FINANCE

Changement de détenteur

Veillez noter que le changement de détenteur est uniquement possible sur de membres de la famille proche ou conjoints, résidants à la même adresse. Le changement se fera entièrement par voie électronique. CA Auto Finance Suisse SA se réserve le droit de refuser des demandes qui dérogent aux conditions citées ci-dessus.

Dès réception de votre demande de changement de détenteur, nous transmettrons immédiatement l'E-Code 178 au service des automobiles de manière électronique. Ensuite, vous aurez un délai de 14 jours pour effectuer cette mutation. Le nouveau détenteur veille à ce que le service des automobiles dispose de l'attestation d'assurance électronique.

Les mutations du permis de circulation sont payantes. Nous nous permettons de vous facturer le montant de CHF 50.00 hors TVA après l'exécution du changement.

Preneur de leasing :

Titre
Nom/Prénom
N° de contrat

Lieu/Date Signature.....

Nouveau détenteur :

Titre
Nom/Prénom
Date de naissance
Rue/n°
CP/Lieu

Lieu/Date Signature.....

Veillez nous envoyer ce document par Email:
customerservice.ch@ca-autofinance.ch